



Des animateurs pour des opérations collectives sur l'assainissement non domestique

Stéphanie BOULAY
Direction des Rivières Ile-de-France
Service Investissements Industries



Dépolluer les rejets des activités économiques



- *Depuis la création des agences, des actions sont menées et des aides financières proposées pour réduire la pollution industrielle,*
- *Un axe complémentaire a été développé essentiellement depuis le 9^{ème} programme afin de toucher les PME et l'artisanat :*

LES OPERATIONS COLLECTIVES

Les opérations collectives

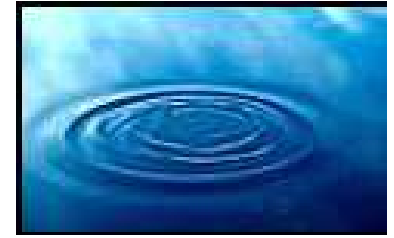


Les enjeux

- **Rejets dispersés de pollution** (substances toxiques (solvants, peinture), graisses, etc.)
- Rejets qui peuvent provoquer :
 - la **dégradation des réseaux de collecte**,
 - un danger pour la **sécurité des égoutiers**,
 - un **dysfonctionnement des STEP**,
 - et une difficulté pour **l'épandage des boues**.
- **Tissu d'entreprises dispersé, pas de police réelle, pas d'équipements, pas de motivations.**



Les opérations collectives



Quels objectifs ?

- Atteindre les objectifs **environnementaux, réglementaires** et **sanitaires** (bon état, réduction des pollutions toxiques, arrêtés d'autorisation de rejets...)
- Assurer la **sécurité du personnel** dans les réseaux
- Pérenniser le **fonctionnement des ouvrages** de collecte et de traitement et améliorer le traitement des pollutions classiques (dégradation des réseaux, contamination des boues...)

Qu'est-ce qu'une opération collective ?



- *Regroupe une ou plusieurs actions qui visent à réduire ou limiter sur un **périmètre déterminé**, la pollution générée par un groupe d'industriels, ou par une ou plusieurs branche(s) industrielle(s) ou artisanale(s)*
- *Soutenue par un **porteur de projet** qui assure la communication, l'animation et le développement de la ou les action(s) concernée(s)*
- *Objectifs précis et significatifs*
- *Durée limitée (maximum 5 ans) et révisable*



Quels avantages ?



- **Faire jouer les synergies** et les complémentarités entre les différents acteurs associés,
- Une organisation qui permet **l'addition des compétences** à l'échelle d'un territoire précis (ZI, commune, communauté d'agglomération, syndicat d'assainissement, etc.)
- Un système **adapté au monde de la petite entreprise** (rapide, proche du terrain, avec procédures simplifiées, etc.) qui permet à la **collectivité** d'avoir un **rôle fédérateur** autour du respect de la réglementation (arrêtés d'autorisation, convention spéciale de déversement)
- **Mobiliser** plus de moyens financiers et humains
- **Unifier le message** délivré aux entreprises
- **Optimiser la dépense publique** au service des entreprises et du territoire



De la souplesse pour répondre aux besoins des collectivités



■ Contrat global pour l'eau

→ *volet industrie / activités économiques*

■ Hors contrat :

→ *opération collective « gestion des rejets des activités économiques » sur tout ou partie du territoire, pour toutes les entreprises ou par branches d'activités*



Comment procéder ?

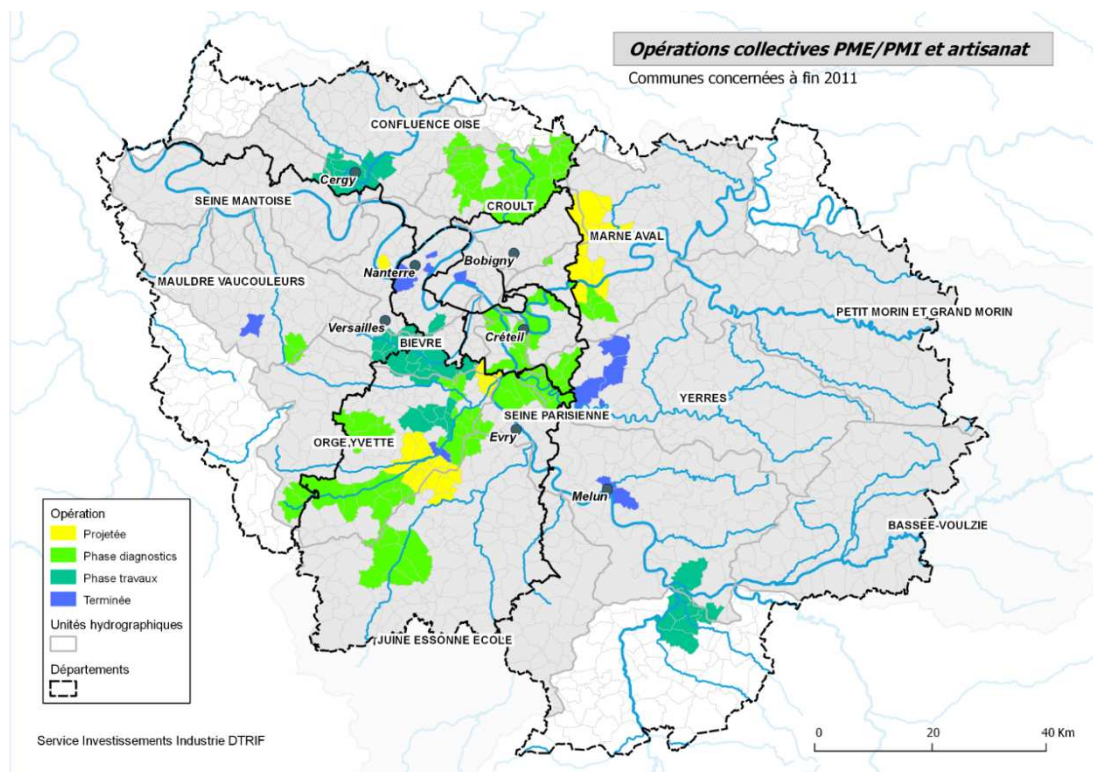


Etude diagnostique des raccordements

- Phase 1 : *Enquêtes, recensement et hiérarchisation* des établissements en fonction des risques pour le système d'assainissement.
- Phase 2 : *Visite* exhaustive des sites et *diagnostic* de l'existant, (*estimation* de travaux), *financement* (aides)
- Phase 3 : Réalisation des *travaux*, réalisation des contre-visites, rédaction des *autorisations* et des *conventions* spéciales de déversement,



Les opérations en Ile-de-France



Sur IdF : 35 opérations collectives territoriales depuis le début du 9ème programme dont 11 en cours.

Bilan total RIF à fin 2011 :

- 182 communes concernées (toute ou partie de leur territoire)
- 3349 entreprises visitées,
- 1 393 demandes de conformité
- 580 réalisées
- 1 346 autorisations

-Plusieurs opérations sectorielles (CAPEB (7500 entreprises du bâtiments), garages, LRCCP...)



Quel partenariat avec l'agence ?



▪ Aides financières

- Etude diagnostique : **60% de subvention**

- Animation: **50% de subvention** pour un animateur dédié « gestion des rejets des activités économiques » (contrat global ou d'animation)



Rôle du porteur / animateur



- S'engager dans une démarche volontariste de remise aux normes / aux exigences du (des) règlement(s) d'assainissement sur la zone
- Animer, promouvoir l'opération
- Suivre les investigations du bureau d'études
- Etre l'interlocuteur privilégiée des entreprises
- Vérifier, centraliser et transmettre les demandes d'aide des entreprises à l'Agence de l'Eau
- Mettre en place les autorisations de raccordement au réseau et les conventions de rejets là où nécessaire
- Organiser le maintien de la conformité au fil des ans

ANIMATEURS EUND



Maître d'ouvrage		contrat animation/global - durée du contrat	Nom de l'animateur
SIAH Croult Petit Rosne	100 % indus	C Animation (mai 2012-2015)	Sybille Woiselle
SIVOA	1er animateur 100 % indus	C Global Orge Aval (juin 2010-2016)	Marine Pavslér
	2ème animateur 100 % indus	C Global Orge Aval (juin 2010-2016)	Aurélien Combette
SIAHVY	1er animateur 50 % indus	C Global Yvette Aval (janv 2012-2016)	Edouard Benoit
	2ème animateur 100 % indus	C Global Yvette Aval (1er janv 2012-2016)	Embauche en cours
Communauté d'agglomération du Val d'Orge	100 % indus	C Global Orge Aval (juin 2010-2016)	Embauche en cours
Communauté d'agglomération Les lacs de l'Essonne	100 % indus	C Global Orge Aval (juin 2010-2016)	Embauche en cours
SIARP	100 % indus	C Animation (juin 2010 - déc 2012)	Cécile Racinais

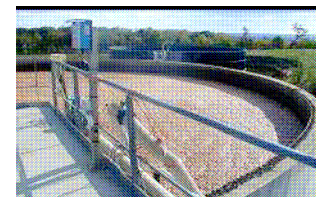
CONCLUSION...



▪ Aides aux **industriels** pour réaliser des études et travaux et réduire leur impact sur le milieu naturel (taux incitatif et en hausse dans le 10^{ème} programme : 35 à 60 % de subvention)

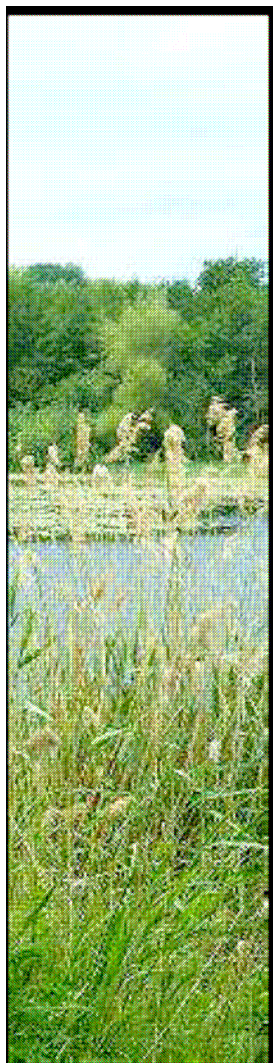
▪ Aides financières de même nature pour les **petites entreprises** dans le cadre d'actions groupées (taux unique : 60 % de subvention pour les petites entreprises)

• inciter les **porteurs/animateurs de contrats** à intégrer un volet « activités économiques » dans le contrat afin de faciliter la mise en œuvre de ces actions et l'embauche d'un animateur dédié EUND sur territoire pertinent





ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau
Agence de l'eau



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Stéphanie BOULAY

Direction Territoriale des Rivières d'Ile-de-France
Service Investissements de l'Industrie en Ile-de-France

email : boulay.stephanie@aesn.fr

Tél. : 01 41 20 17 56